

**A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Echevins de Bertrix**

Bertrix, le 21 novembre 2014

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 27 novembre 2014

**Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,**

**Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais
porter à l'ordre du jour du Conseil du 27 novembre 2014 les deux points suivants :**

- 1. Soutien à la gare SNCB de Bertrix**
- 2. Adoption de mesures en matière d'économie d'énergie**

Vous trouverez en pages 2 et 3 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne fin de journée.

**Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE**

1. Soutien à la gare SNCB de Bertrix

Le Conseil communal de Bertrix s'est associé il y a quelques mois à plusieurs communes luxembourgeoises afin de s'inquiéter auprès des autorités compétentes du devenir de la SNCB dans nos contrées.

A la veille de la mise en place du nouveau Plan de transport 2014-2017, on ne peut que constater que nos craintes d'alors étaient justifiées.

Les lignes rurales sont bien le parent pauvre de notre société nationale de chemin de fer. A partir du 15 décembre, les temps de trajets se verront augmentés, le nombre de trains par contre sera revu à la baisse.

Une autre tendance doit aujourd'hui nous inquiéter plus encore : celle de la réduction du service à la clientèle. Cela fait des années qu'il n'est plus possible d'acheter des billets internationaux en gare de Bertrix. Plus récemment, les heures d'ouverture de la gare de Marbehan ont été réduites quasi de moitié, laissant les usagers à la merci des intempéries. Un nouveau pas vers le démantèlement de ce service public.

Il est donc tout à fait légitime que nous nous inquiétions du futur de la gare de Bertrix. Depuis peu, l'écran des trains au départ a quitté le hall des guichets pour se retrouver sur le quai. Un distributeur de billets lui tient compagnie... Autant de signes clairs de la volonté de la SNCB de réduire le service à la clientèle bertrigeoise.

PROPOSITION DE DELIBERATION

*« Vu la présentation par la SNCB de la nouvelle version du Plan de Transport 2014-2017,
Vu la motion de défiance à l'égard du plan de transport de la SNCB proposée lors de la Conférence luxembourgeoise des Elus en date du 23 octobre,
Vu que les nouvelles mesures proposées ne répondent pas aux attentes des citoyens de la Province,
Vu que les suggestions et pistes de réflexion proposées n'ont pas été entendues,
Vu les mesures de désinvestissements prises dès à présent par la SNCB à l'encontre d'autres gares de la Province, comme Marbehan et Arlon,
Considérant que le maintien des services actuels offerts à la clientèle en gare des Bertrix est une absolue nécessité pour assurer la pérennité de la gare de Bertrix,*

Après en avoir délibéré en séance publique, le Conseil :

- 1/ Marque sa volonté de maintenir à Bertrix une gare SNCB répondant aux besoins de la clientèle,*
- 2/ Invite le Collège à interroger la SNCB afin qu'elle clarifie ses intentions pour la gare de Bertrix. »*

2. Adoption de mesures en matière d'économie d'énergie

Les dépenses énergétiques représentent une part importante du budget des ménages. Pour réduire ces dépenses, et du même coup réduire l'impact de notre mode de vie sur l'environnement, les campagnes nous invitant à adopter des comportements moins énergivores et plus respectueux de l'environnement sont fréquentes. C'est une bonne chose.

De la même manière que ce qui est demandé aux particuliers, il semble logique que les pouvoirs publics eux aussi participent à ce mouvement. C'est bon pour les finances, et bon pour l'environnement, et c'est une manière intelligente de mettre en pratique ce que l'on prône.

Je propose dès lors que la Commune de Bertrix adopte progressivement une série de mesures axées vers l'usage rationnel de l'énergie en commençant par la réduction de l'éclairage public, à certains endroits et à des moments bien précis. Pas question ici de réduire linéairement l'éclairage public, ce qui pourrait provoquer un sentiment d'insécurité, mais bien de couper à certaines heures de la nuit l'éclairage extérieur de différents sites : églises, chapelles et autres monuments.

Je vous propose la délibération suivante :

*« Considérant l'augmentation importante du coût de l'électricité,
Considérant l'impact sur l'environnement que représentent les gaspillages énergétiques,
Considérant que, selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie),
l'éclairage public en Europe représente environ 40% de la consommation totale
d'électricité des communes,
Considérant l'importance de réaliser des économies en ce qui concerne les finances
communales,
Considérant que l'éclairage de certains lieux publics entre 1h00 du matin et 5h00 du matin
ne profite qu'à très peu de personnes,
Le Conseil communal de Bertrix, réuni en sa séance du 27 novembre 2014 invite le Collège à
étudier les possibilités techniques et pratique de réduire ponctuellement l'éclairage public
et à présenter lors d'un prochain conseil une proposition concrète de réduction de
l'éclairage public. »*